

Motion de Mme Michèle Künzler, MM. Alain Marquet et Roger Deneys: «Contrats de mobilité avec une entreprise d'auto-partage».

(amendée par la commission et acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 16 mai 2001, dans le rapport M-23 A)

MOTION

le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'étudier la possibilité d'établir des contrats avec une entreprise d'auto-partage pour remplacer une partie du parc automobile de la Ville de Genève. L'étude du concept et l'introduction d'un tel système, le cas échéant, se feront en concertation avec le personnel concerné de la centrale d'achats et les utilisateurs potentiels de l'administration municipale.